

Telle était l'attitude du parti conservateur en 1959, alors que le député défendait cette mesure législative avec tant d'énergie. Il a dit que le gouvernement de l'époque...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**Des voix:** Asseyez-vous.

**M. l'Orateur:** D'après le Règlement, le député doit d'abord reprendre son siège. Une fois de plus, le député fait allusion aux déclarations que le député de Saint-Jean a faites à une autre occasion. J'estime avoir été aussi tolérant que possible en lui permettant de répondre, jusqu'à un certain point, aux déclarations que le député de Saint-Jean-Est aurait faites hier. Mais la présidence ayant été aussi indulgente, le député devrait maintenant collaborer avec elle et reprendre l'étude de la mesure dont la Chambre est saisie.

**M. Perrault:** Monsieur l'Orateur, j'espère qu'on a bien saisi la différence entre les déclarations du député, lorsqu'il défendait son gouvernement face à ce problème, et ses déclarations d'hier. Dans son discours, il s'est plaint que le gouvernement fédéral n'aide pas la province de Terre-Neuve. S'il s'appuyait activement la mesure dont nous sommes saisis, et qui augmentera le montant que pourront emprunter les pêcheurs à des taux d'intérêt réalistes, il aiderait beaucoup plus à sa province qu'il ne l'a fait l'autre jour.

Aux termes du programme provincial, on pourra obtenir une subvention provinciale représentant 10 p. 100 du coût de l'embarcation, à un taux d'intérêt de 3.5 p. 100 et remboursable en dix ans. Dans le cas du matériel usagé, la subvention est de 25 p. 100, le taux d'intérêt de 3.5 p. 100, et l'emprunt remboursable en dix ans. C'est une des raisons pour lesquelles seulement 18 prêts aux opérations de pêche ont été consentis à Terre-Neuve dans la période mentionnée par le député dans son discours.

Pourquoi cette aide provinciale est-elle disponible? Parce que le gouvernement verse 30 p. 100 de toutes les sommes affectées au développement à Terre-Neuve. Malgré cela, le député de Terre-Neuve nous a dit que le gouvernement ne faisait rien pour Terre-Neuve et pour ses pêcheurs; que le ministre est, de fait, un menteur. Il ferait mieux d'appuyer la mesure et d'en encourager l'application, de

[M. Perrault.]

s'employer à la faire connaître aux gens de Terre-Neuve, en encourageant les pêcheurs de sa province à étudier la mesure avec soin afin de voir s'ils peuvent en bénéficier; ainsi, il rendra réellement service à sa province. Mis à part les aspects antiparlementaires de certaines des conclusions que le député a tirées hier, c'est un fait que le gouvernement fédéral fournit plus de la moitié des fonds du budget de Terre-Neuve.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Le député prétend que j'ai dit hier des choses antiparlementaires. Je maintiens que ce n'est pas le cas. La présidence ne m'a pas rappelé à l'ordre pour avoir dit des choses antiparlementaires. Il me semble, Votre Honneur, que le député devrait retirer son observation.

**M. Perrault:** Si le député consent à retirer ses propos selon lesquels le ministre aurait complètement déformé les faits, alors je prendrai sa requête en considération.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne puis me prononcer sur ce que le député a dit hier, et je ne déclarerai sûrement pas qu'il est antiparlementaire de déclarer qu'un député a dit quelque chose d'antiparlementaire. Restons-en là.

**M. Moores:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. Perrault:** La mesure dont la Chambre est saisie...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député demande la parole pour un rappel au Règlement.

**M. Moores:** Mon rappel au Règlement porte sur la remarque du député, selon qui le gouvernement de Terre-Neuve a établi un organisme qui prête des fonds à 3.5 p. 100. Je ne voudrais pas que le député induise la Chambre en erreur, mais il constatera, je crois...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député sait que ce n'est pas un rappel au Règlement. S'il croit que c'en est un, il pourrait peut-être signaler à la présidence en vertu de quel article du Règlement il prend la parole. Il serait peut-être légèrement embarrassé.

**M. Perrault:** Monsieur l'Orateur, j'essaie de montrer que les députés de toutes les régions du Canada se préoccupent de la situation des pêcheries de Terre-Neuve et des provinces